

À L'ORDRE DU JOUR :

- EDO & DPA
- PROGRAMME DATA / IA
- DÉTOURNEMENT DE FINALITÉ
- SÛRETÉ DES SITES
- NOUVEL INTRANET
- FRANCE TRAVAIL PRO



EDO et DPA

La dégradation de nos conditions de travail et d'exercice depuis la rentrée :

- **Un SI à la ramasse et des outils inadaptés** : efficacité relative, failles, ralentissements et instabilité, absence de formation à la prise en main des outils ; malgré la pression mise sur la DSI et les efforts de ces collègues, les demandes de la DG sont trop fortes pour travailler sereinement. Les représentant.es du personnel avaient alerté la DG depuis des mois, celle-ci n'en a pas tenu compte...
- **Temps d'entretiens trop courts avec les usagers** : la durée imposée pour les entretiens, 10 à 15 minutes pour les EDO et 45 minutes pour les DPA est insuffisante. La DG n'a pas voulu entendre les élu.es, encore une fois...
- **Script trop rigide** : questionnaire standardisé, rigidification des échanges, inadaptation des réponses. Les conseiller.es et les privé.es d'emploi sont frustrés, merci la DG !
- **Report de charge** : plages GPF diminuées ou supprimées, doublement des EDO suite à orientation aléatoire, multiplication des actes professionnels entre le prescrit et le réel...
- **L'orientation** vers les autres partenaires ne fonctionne pas, ils sont encore moins prêts que nous...
- La DG a enfin tranché pour savoir si les **EDO / DPA** étaient des **activités contraintes** : **l'EDO est une activité contrainte, les DPA non** ; pourtant, on a des matinées remplies d'EDO, de DPA et aussi des deux mélangés... Il est temps de respecter les accords OATT et de laisser les collègues respirer !

Pour la FSU Emploi, la catastrophe annoncée est en cours.

La DG nous explique aujourd'hui toutes les alertes que les représentant.es du personnel posent depuis des mois. Elle impose aux collègues le rôle de cobayes : on vous met dans la mouise, et maintenant, dites-nous comment on améliore les choses pour en sortir...



La FSU Emploi avait donc bien raison, avec d'autres OS, de s'opposer à la loi dite « Plein emploi » et nous continuons à exiger son abrogation !



PROGRAMME DATA / IA



MatchFT, ChatFT, CalendarIA,...

La DG fait tout pour livrer nos expertises métiers à la French Tech :Mistral AI et aux GAFAM: Microsoft, Open AI, et autres, alors que d'autres choix sont possibles !

La FSU Emploi n'est pas opposée à l'IA en tant que telle ; nous souhaitons juste que l'introduction de l'IA dans nos métiers se fasse au bénéfice de nos usager.es et des collègues, en utilisant des outils libres de droit et "open source", comme certains ministères en ont fait le choix.

Entendu en CSEC : *"L'IA libère du temps et facilite l'accès à l'information mais ça ne change rien pour l'expertise des conseillers..."*

En revanche, la DG met ces outils en place pour "gagner" des postes (comprendre "réaliser des gains d'efficacité") afin de les redéployer pour assurer les missions supplémentaires issues de la loi dite "Plein emploi".

La FSU Emploi exige que la Direction informe les représentant.es du personnel et les agent.es sur les "gains d'efficacité" escomptés et les redéploiements induits.

Nous devons être informé.es des impacts de l'IA sur nos métiers, nos emplois et nos missions !!!



BILAN DE L'XP DÉTOURNEMENT DE FINALITÉ

La DG a présenté le bilan de la vague 2 de son expérimentation qui portait sur 4 situations de risques de détournement de finalités :

1. consultations de dossiers de demandeurs d'emploi avec un mandat politique ou candidat ;
2. consultation de dossiers d'agents France Travail ;
3. consultation de dossiers d'ex-agents France Travail ;
4. consultation des dossiers de demandeurs d'emploi en dehors des jours et horaires de travail habituels

Les chiffres :

7 136 situations analysées.

Concernant les consultations de dossiers DE :

1. **exerçant un mandat politique ou candidat à une élection** : 432 situations ont été examinées. 29 (6,7%) situations relevaient d'un détournement de finalité.
2. **d'agents France Travail** : 4 132 situations ont été examinées. 689 (16,7%) situations relevaient d'un détournement de finalité.
3. **d'ex-agents France Travail** : 713 situations ont été examinées. 47 (6,59%) situations relevaient d'un détournement de finalité.
4. **en dehors des jours et horaires de travail habituels** : 2 031 situations ont été examinées. 223 (11 %) situations relevaient d'un détournement de finalité.

TOUT ÇA POUR ÇA !!!

Certains établissements se sont servis de cette xp pour mettre les collègues sous pression, pour leur faire peur. Se justifier de la consultation d'un dossier 3 mois après, c'est ridicule... Et toi, t'as mangé quoi y'a 3 mois ???

La FSU Emploi a rappelé que la déontologie était une affaire de formation : nous exigeons toujours le retour des formations antérieures qui permettaient d'assimiler ce que l'on peut faire et ce que l'on ne peut pas faire en lieu et place des formations en "e-learning" tout.e seul.e dans son coin.

Nous réitérons également notre demande de bloquer l'accès aux applicatifs après les horaires de travail : pendant la 2e vague de l'xp, de nombreuses situations concernaient des consultations de dossiers en dehors du temps de travail. Si nous étions suffisamment nombreuses et nombreux, pas besoin de se connecter après les horaires de travail...

Pour la FSU Emploi, le professionnalisme régulièrement prouvé par les agent.es devrait inciter la DG à arrêter cette pression inutile qui a mis une sale ambiance dans les sites ! La FSU Emploi revendique la fin de ce dispositif : NON à une 3ème vague, NON à une généralisation.





PROGRAMME ÉQUIPEMENTS DE SÛRETÉ

Les INFOS de la DG :

- Tous les parkings des sites France Travail auront été sécurisés
- Tous les bâtiments auront eu une mise en conformité des espaces
- Tous les accès auront permis de créer des Zones réservées de sécurité



Des badges individuels uniques et anonymes seront fournis aux agents en 2025. Ils seront multiaccès, multiservices : accès sites, accès imprimantes, véhicules, ...)

Les alertes de la FSU Emploi :

- Des caméras sont pointées en permanence sur les collègues, ce qui est illégal ; la DG doit remédier à ces situations pour le moins farfelues
- Les écrans dits "de dissuasion" provoquent régulièrement l'effet inverse de l'attendu, à savoir de l'agressivité supplémentaire ou des questions de nos usagers sur le droit de France Travail de les filmer : la direction doit sécuriser ces points
- Sur la "formation" intrusion armée, il y a beaucoup à dire sur les pratiques demandées: refuser d'ouvrir un espace sécurisé à un.e collègue sous prétexte que l'agresseur pourrait être derrière, nous ne partageons pas. La Direction a-t-elle un pourcentage de pertes acceptables ???



Vos élu.es FSU Emploi ont alerté la DG sur les solutions mises en place pour ne pas bunkeriser les sites et veiller à ne pas sortir du champ légal (enregistrements vidéo des agent.es, liberté de se déplacer, etc...).

Pour la FSU Emploi, le tout sécuritaire ne peut pas suffire et la prévention de ces actes par des moyens humains doit primer !

Après le DGI (Danger Grave et Imminent) suite aux nombreuses fiches de signalement et fiches EDIS (intention suicidaire des DE) en 2023, la DG devrait entendre les propositions des représentant.es du personnel pour améliorer nos conditions de travail !

La FSU maintient l'idée que tant que les politiques gouvernementales que nous sommes obligés d'appliquer, s'attaqueront à nos usagers, les conditions de travail des collègues seront dégradées !

UN NOUVEL INTRANET LE 25 FÉVRIER

Objectif ? modernité, lisibilité, facilité, allégé

Comment ? regrouper tous les intranets en 1 seul avec la même architecture (uniformisation).

La FSU emploi a accueilli favorablement cette entrée dans le 21eme siècle mais a cependant exprimé une inquiétude sur le timing (à l'heure où tout est déjà bousculé) sur le temps limité d'appropriation et sur l'appli mobile proposée aux agents.

La FSU Emploi a rappelé l'existence du droit à la déconnexion et au paradoxe vécu avec le détournement de finalité (voir ci dessus) où la Direction permet d'un côté et recadre ou sanctionne de l'autre...

LES ELUS.ES FSU SONT EGALEMENT INTERVENUS SUR

LA SITUATION DES AGENTS PUBLICS

Et l'amendement du sénat destiné à réduire de 10% le montant des indemnités journalières des fonctionnaires et agents publics de l'état en cas d'arrêt maladie (indemnisé 90% au lieu de 100%) : Cela concerne-t-il les agents publics de France Travail ? Si oui, Est-ce que l'employeur compensera les 10% manquants dans le cadre de la subrogation ?

Et les lauréats de la sélection interne de 2022 qui n'ont pas eu de poste de cat.3 à ce jour malgré leurs candidatures sur la BDE.

OSIRHIS

- La FSU Emploi questionne la direction sur la limitation à une seule fois des avances de salaires et demande un retour au fonctionnement précédent, apportant plus de souplesse.
- Le déploiement a des failles pour le pilotage RH dans les DR, ainsi qu'au niveau du tutorat.

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT

Quelle conséquence a la non signature du contrat d'engagement ? S'agit-il d'une formalité obligatoire pour valider l'inscription ou un élément de sanction soumis à l'appréciation du conseil départemental pour les BRSA et pour les autres public en attente du CRE rénové d'une GL ou d'un indice pour les CRE, ouverture de droits ?

la FSU a demandé la reformulation du contrat qui actuellement engage le conseiller personnellement et pas l'institution France Travail par l'utilisation du pronom JE.

FORMATION

DR / CAMPUS / UM / Formation Y a-t-il eu un glissement des activités UM et CAMPUS vers les services formation des DR ? Les services formation DR sont sollicités pour organiser des formations pour le Campus et l'UM. Est ce la nouvelle norme ?

MANAGERS

Le résultat du BIFT Manager n'a pas été fourni aux élu.es ! Les élu.es souhaitent l'analyser car la Transformation impacte fortement tous les niveaux ...

FRANCE TRAVAIL PRO

D'octobre à Décembre la DG a mené une campagne de com (presse, affichage urbain, digital, radio...) sur la "marque" FT Pro.

Objectifs : Notoriété, Image, Valorisation des services

Résultat : l'image s'est améliorée de ... 4 points (54 % d'avis positifs/ 1 an).

Budget : 2,5 Millions ... !!!

Et... aucun bilan n'a été présenté aux élu.es sur la prospection sous-traitée, la sous-traitance des appels entreprise, etc.. toutes ces activités sous-traitées et qui coutent elles aussi, un pognon de dingue !

La FSU Emploi a demandé un point exhaustif sur ces sujets.

